

## Les addictions

### Déclaration du groupe de l'UNAF

« *L'addiction, derrière le plaisir une douleur se construit.* ». Cette citation de [Friedrich Nietzsche](#) rend compte de la tonalité de l'avis. En effet, il ne s'agit pas de stigmatiser des personnes sous l'emprise de drogues ou animées par des comportements pathologiques. L'avis préfère reconnaître une maladie pour ainsi laisser la place à un accompagnement sanitaire et social pour une possible sortie de l'addiction.

Le groupe de l'UNAF a insisté plus particulièrement sur trois sujets assortis de recommandations dans cet avis.

Tout d'abord, le sujet de la pratique « pathologique » des écrans, jeux vidéo et jeux en ligne. L'UNAF avec des partenaires a développé un certain nombre d'outils à destination des parents notamment avec le site pédagogique : [le jeu vidéo expliqué aux parents](#). Ce site permet aux parents de ne pas rester démunis devant la pratique de leurs enfants sur des jeux vidéo. Les parents sont la clef d'une utilisation raisonnée du jeu vidéo par leurs enfants. Cela suppose toutefois qu'ils s'intéressent sans *a priori* et en connaissance des signalétiques des jeux vidéo afin de pouvoir exercer pleinement leur rôle éducatif comme pour tout autre de leurs activités. Le groupe de l'UNAF soutient donc pleinement les recommandations sur les jeux vidéo et souligne l'importance pour les jeux d'argent et de hasard en ligne de mener régulièrement des enquêtes pour bien cerner les évolutions des joueurs et éviter le basculement dans le jeu excessif.

Deuxième sujet, l'avis prend en compte les difficultés, les souffrances rencontrées par la famille lorsque l'un de ses membres est touché par l'addiction. Les organismes ressources pour les familles sont cités au nombre desquels se retrouvent les Points info famille ou encore les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap). Ces structures accompagnent les parents dans un parcours personnalisé de prise en charge en les rapprochant des interlocuteurs les mieux à même de les aider.

Enfin, l'avis trace des pistes courageuses pour réguler les stratégies « marketing » des fabricants d'alcool et de cigarettes cherchant toujours à contourner les messages de prévention et de santé publique pour les rendre inopérants. Les débats au Parlement sont les témoins réguliers d'action de lobbying des alcooliers et des fabricants de tabac. En décembre dernier, dans la loi de finances pour 2015, c'est l'augmentation du prix des paquets de cigarette, qui a été stoppée net et aujourd'hui c'est la défense de l'œnotourisme, qui justifie d'assouplir la loi Evin sur la publicité et l'information sur le vin. Une plus grande transparence sur l'influence des lobbies sur ces deux sujets serait la bienvenue.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.